



**PRÉFÈTE
DE LA MAYENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Direction de la citoyenneté

Arrêté du 11 AVR. 2023
portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée
de la régularité des listes électorales de la commune de CONGRIER

La préfète,
Chevalier de l'ordre national du Mérite,

Vu le Code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 1^{er} décembre 2020 portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales de la commune de Congrier ;

Vu l'arrêté préfectoral du 6 février 2023, régulièrement publié, portant délégation de signature à Madame Françoise BRIDE, directrice de la citoyenneté, à Mesdames et Monsieur les chefs de bureau de la direction de la citoyenneté ;

Vu les propositions du maire de la commune ;

Vu la désignation de son représentant par le président du tribunal judiciaire de Laval ;

Considérant que les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales de la commune doivent être renouvelés ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Mayenne ;

A R R E T E :

Article 1 : sont désignées, à compter du 20 juin 2023, membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales de la commune de CONGRIER pour une durée de trois ans ou jusqu'au prochain renouvellement intégral du conseil municipal s'il intervient avant cette échéance, les personnes dont les noms figurent dans l'annexe ci-après.

Article 2 : le secrétaire général de la préfecture de la Mayenne et le maire de la commune sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Mayenne, affiché en mairie et mis en ligne sur le site internet de la mairie s'il existe.

Pour la préfète et par délégation,
La directrice de la citoyenneté,

Françoise BRIDE

Annexe à l'arrêté préfectoral du 11 AVR. 2023 portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales dans la commune de CONGRIER :

Conseiller municipal titulaire : Mme Geneviève GADBIN née LARDEUX, née le 23 février 1963 à Renazé (Mayenne), secrétaire, domiciliée 1 La Girardière à Congrier (Mayenne) ;

Conseiller municipal suppléant : Mme Anita ROULEAU née CHAILLEUX, née le 14 novembre 1955 à Renazé (Mayenne), retraitée, domiciliée 31 rue du Sennon à Congrier (Mayenne) ;

Délégué de l'administration titulaire : Mme Maryse BULOUREDE née LEMESLE, née le 19 juillet 1962 à Châteaubriant (Loire-Atlantique), vendeuse à domicile, domiciliée 1 La Grande Marinière à Congrier (Mayenne) ;

Délégué désigné par le président du tribunal judiciaire de Laval titulaire : Mme Françoise POINTEAU née BONNIER, née le 23 septembre 1956 à Saint-Aignan-sur-Roë (Mayenne), retraitée, domiciliée 2 avenue de Champagné à Congrier (Mayenne).